



Parrainage civil

- Acte de naissance **de moins de 3 mois** de l'enfant à parrainer.
- Copies des Pièces d'Identité des Parents, du Parrain et de la Marraine.
- Un justificatif de domicile **de moins de 3 mois**.
- Remplir les fiches de renseignements concernant les parents, le Parrain et la Marraine (**fournir les documents originaux**).

A savoir :

- Pour pouvoir faire parrainer votre enfant à SAINT-AY, il faut **obligatoirement** que les parents **ou** les grands parents de l'enfant **habitent la Commune**.
- Aucun texte de notre législation ne prévoit la célébration d'un parrainage civil, qui a donc un **caractère purement officieux, il ne s'agit que d'un engagement moral**.



***Nous vous remercions de bien vouloir respecter précisément l'horaire fixé pour le Parrainage.
Pour tout retard dépassant 15 minutes, l'Officier d'Etat-Civil
se réserve la faculté de ne pas célébrer le Parrainage.***

Parrainage civil

Date et heure du Parrainage civil : -----

Nombre de personnes : -----

LE PERE

Nom -----

Prénoms -----

Date et lieu de naissance -----

Profession -----

Domicile -----

N° de Téléphone : -----

LA MERE

Nom -----

Prénoms -----

Date et lieu de naissance -----

Profession -----

Domicile -----

N° de Téléphone : -----

L'ENFANT

Nom -----

Prénoms -----

Date et lieu de naissance -----

Signature du Père

Signature de la Mère

Parrainage civil

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

DU PARRAIN

Nom

Prénoms

Date de naissance.....

Lieu de naissance.....

Profession.....

Domicile.....

Certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à....., le.....

Signature du Parrain

Parrainage civil

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

DE LA MARRAINE

Nom de naissance **(1)**

Prénoms

Date de naissance.....

Lieu de naissance.....

Profession.....

Domicile.....

Certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à....., le.....

Signature de la Marraine

(1) Pour les femmes mariées : Nom de naissance suivi du Nom d'épouse